



Quel impact sur l'emploi pour le Made in France ?

Etude

Novembre 2015

Contact FIMIF

contact@fimif.fr

fimif.fr

QUEL IMPACT SUR L'EMPLOI POUR LE MADE IN FRANCE ?

A l'occasion du salon MIF Expo 2015, la Fédération Indépendante du Made in France (FIMIF) et Le Bottin du Made in France se sont penchés sur l'impact emplois d'une consommation locale.

Si certains doutent toujours du bénéfice de privilégier la fabrication française pour la pérennisation de nos emplois, cette étude démontre, chiffres à l'appui, l'effet démultiplicateur sur l'emploi de nos emplettes.

Quand bien même consommer français coûte parfois un peu plus cher à l'achat que consommer importé, le consommateur s'y retrouve financièrement dans la durée. Quant à l'économie du pays dans son ensemble, à pouvoir d'achat constant des consommateurs, les bénéfices sont immédiats. Et pour cause :



x3 C'est, selon notre étude, l'effet multiplicateur moyen sur l'emploi lorsque nous choisissons le Made in France **55 000** et **160 000** Ce sont les nombres d'emplois qui seraient créés en France si nous choisissons le Made in France une fois sur deux pour nos chaussures et une fois sur trois pour nos vêtements (contre une fois sur dix en 2014).

600 000 C'est le nombre d'emplois que comptait la filière textile en France il y a 30 ans (contre 60 000 en 2014)

La méthodologie de l'étude

6 marques ont été étudiées : 3 fabriquent en France (graines d'Horizons, Garçon Français et Atelier PM) et 3 importent (Ralph Lauren, Armani, Nike). Pour chaque marque, nous calculons d'abord la part du prix de vente public TTC qui est redistribuée en France. En rapportant cette part de richesse créée en France au salaire annuel moyen d'un ouvrier qualifié dans le secteur d'activité concerné, on en déduit alors le nombre de produits qu'il faut acheter pour financer l'équivalent d'un emploi en France pendant un an. Sur cette base, nous pouvons comparer l'impact emploi en France des produits de chaque marque étudiée. Nous ne nous intéressons ici qu'aux emplois directs qui sont créés.

Les marques « Made in France »

Pour une robe Graines d'Horizons, dont le prix de vente public est de 195€ TTC, c'est 94,4% du prix TTC (93% du prix HT) qui a été acquis et redistribué en France entre la marque, ses fournisseurs, ses distributeurs et l'Etat (TVA). Pour cette marque : la création, le tissage, la teinture, la confection et la distribution sont réalisés en France. Seuls les doublures et les zips sont importés ; leurs coûts représentant donc 5,6% du prix de vente d'une robe.

Les mêmes calculs ont été réalisés pour les deux autres marques de l'étude. Garçon Français produit ainsi à hauteur de 98,3% de sa valeur en France, et Atelier PM à hauteur de 93%.

Les marques « Made in Ailleurs »

Les chiffres ont été calculés à partir des données communiquées par la marque pour Nike (38% du prix de vente est redistribué en France), et à partir de moyennes observées dans le secteur du prêt-à-porter, pour Ralph Lauren et Armani (37,6% du prix de vente est redistribué en France).

Pour des marques telles que Ralph Lauren et Armani, le collectif Ethique sur l'étiquette estime en effet que les charges d'exploitation et de commercialisation représentent 62,5% de leur prix de vente, en moyenne. Ces charges incluent trois postes dont nous considérons ici, par souci de simplification, qu'ils ont un poids similaire dans la structure des coûts de chaque produit : la création, la diffusion et la commercialisation des produits.

Concernant Ralph Lauren et Armani, dont les sièges sont implantés à l'étranger (USA et Italie), seules la commercialisation réalisée sur le territoire français (points de ventes, salariés en boutique, communication locale) et la TVA peuvent être réputées comme étant de la valeur créée et redistribuée en France.

La commercialisation représente 20,6% du prix de vente (un tiers de 62,5%) et la TVA 17% (taux 20%). C'est donc 37,6% du prix de vente TTC d'une robe Ralph Lauren ou d'un boxer Armani qui est redistribué en France. Les 62,4% restant, payés par le consommateur au moment de l'achat, quittent le pays et servent à payer les parties prenantes et les fournisseurs étrangers de ces marques.

QUEL IMPACT SUR L'EMPLOI POUR LE MADE IN FRANCE ?

Sur la base de ces éléments, il peut être calculé le nombre de produits qu'il faudrait que chaque marque vende pour générer un emploi en France sur un an (*produits vendus pour un emploi en France = salaire brut annuel moyen d'un ouvrier qualifié de l'industrie concernée / prix de vente public moyen TTC du produit x Pourcentage du prix de vente TTC redistribué en France*). Comparant ensuite deux à deux ces résultats, on en déduit alors l'impact emploi à privilégier le Made in France. C'est ce que nous appelons ici **l'effet multiplicateur sur l'emploi du Made in France** :

PRODUIT	CHAUSSURES		ROBE		BOXER	
MARQUE	ATELIER PM	NIKE	GRAINES D'HORIZONS	RALPH LAUREN	GARÇON FRANÇAIS	ARMANI
SITE DE CRÉATION	ROMANS SUR ISÈRE	USA	MARSEILLE	USA	TROYES	ITALIE
SITE DE FABRICATION	ROMANS SUR ISÈRE	CHINE	MARSEILLE	CHINE, PÉROU	TROYES	ASIE
PRIX DE VENTE PUBLIC MOYEN	130 €	110 €	195 €	160 €	36 €	29 €
PART DU PRIX DE VENTE REVERSÉ EN FRANCE	93%	38%	94,4%	37,6%	98,3%	37,6%
SALAIRE BRUT ANNUEL MOYEN EN FRANCE	23 062 €		21 508 €		21 508 €	
RÉPARTITION DU PRIX DE VENTE (%)						
FABRICATION	33,3%	15,5%	53%	14%	41%	14%
CONCEPTION & COMMERCIALISATION	44,7%	61,8%	25,2%	62,5%	33%	62,5%
TRANSPORT (Y/C LIVRAISONS CLIENTS WEB)	5,3%	6%	5,1%	6,5%	9,3%	6,5%
TVA	16,7%	16,7%	16,7%	16,7%	16,7%	16,7%
SOURCES	SOFT'IN	NIKE / FIMIF	GRAINES D'HORIZONS	FIMIF	GARÇON FRANÇAIS	FIMIF
PRODUITS VENDUS POUR 1 EMPLOI EN FRANCE	191	565	117	357	608	1 982
EFFET MULTIPLICATEUR SUR L'EMPLOI À CONSOMMER MADE IN FRANCE	3,0		3,1		3,3	

Ces résultats nous indiquent que l'achat de 191 sneakers Atelier PM, ou de 117 robes graines d'Horizons, ou encore de 608 boxers Garçon Français génèrent un emploi sur un an en France. Il faudrait acheter 565, 357 et 1 982 sneakers Nike, robes Ralph Laurent et boxers Armani pour avoir le même effet sur l'emploi. Autrement dit, l'achat de sneakers Atelier PM génère **3 fois plus d'emplois en France** que l'achat de Nike. Ce ratio est porté respectivement à 3,1 et 3,3 pour les robes graines d'Horizons et les boxers Garçon Français.

Quels impacts pour un secteur d'activité dans son ensemble ?

❑ **La fédération française de la chaussure** nous indique que la France produit 23,6 millions de paires par an et en importe 465 millions. Ce sont donc 95% des chaussures achetées en France qui sont importées. La production française est réalisée par 88 entreprises employant 5 530 salariés (chiffres 2013). En imaginant que la part des chaussures importées soit réduite de 90% à 50% en se recentrant sur des marques telles qu'Atelier PM, ce serait **55 000 emplois** potentiels qui seraient créés en France. Même si cela reste utopique à court terme, pour des

problématiques de recrutement et de savoir-faire notamment, cela démontre bien que notre économie dans son ensemble a tout à gagner à repenser, ne serait-ce que partiellement, ses décisions d'achats. D'autant que l'offre existe : sur 1 176 produits pris en compte dans une étude du CEPPII (2014) au sujet du Made in France, seuls 22 n'avaient pas d'équivalent français.

❑ **Concernant l'industrie du textile et de l'habillement**, l'Union des Industries Textiles (UIT) indique que la filière française compte 550 entreprises qui emploient 60 000 salariés en 2014, pour un chiffre d'affaire global de 12,9 milliards d'euros. Ce chiffre correspond, selon l'Institut Français de la Mode (IFM), à 8 à 10 % du total des ventes réalisées dans l'ensemble de cette industrie. Ainsi, si les consommateurs achetaient un vêtement sur trois de fabrication française contre moins de un sur dix actuellement, alors ce serait quelques **160 000 emplois** directs supplémentaires qui, à terme, pourraient être créés en France. Et ce, sans compter les effets bénéfiques d'un tel bouleversement sur l'économie dans son ensemble : pouvoir d'achat, recettes fiscales, économies d'échelles sur la production et réduction des coûts de fabrication etc.

OUTILS POUR CALCULER SON « EMPREINTE EMPLOIS »

1. Le Guide des Produits Made in Emplois

Charles Huet, Editions du Puits Fleuri

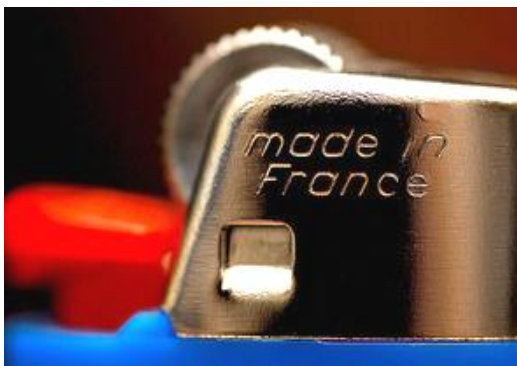
Partant du principe qu'aucun produit n'est 100% « made in France », Charles Huet propose dans son livre de quantifier notre pouvoir d'emplois, l'impact sur l'emploi en France de nos achats de produits courants, avec une nouvelle méthodologie : l'empreinte emplois en France (EEF).

L'EEF est calculée de la façon suivante : nombre total des salariés de l'entreprise vivant directement du produit étudié / quantité du produit étudié vendu en France

Ce calcul ne prend donc pas en compte les sous-traitants, fournisseurs, intérimaires, stagiaires et consultants pour se concentrer sur l'emploi interne direct. Ces activités de services para-industriels, ou connexes constituent ce que les économistes appellent « L'entreprise externalisée ». Il est décisif de comprendre que chaque emploi industriel interne génère indirectement entre 3 et 4 emplois non-industriels.

L'empreinte emplois en France est un ratio qui aboutit à un chiffre souvent bien inférieur à 1. Rares sont en effet les produits dont la vente en France d'une seule unité suffit à assurer un emploi pendant un an. C'est pour rendre ce chiffre plus parlant qu'il est multiplié par 10.000 (et se lit « empreinte emplois en France pour 10.000 produits qui y sont commercialisés »).

Prenons par exemple le briquet Bic, fabriqué à Redon*. 310 salariés vivent directement en France du succès commercial de ce produit. Ce chiffre a été obtenu en additionnant tous les emplois en France directement affectables à sa production (comprenant les salariés du site de production et une partie de ceux du siège de Clichy). Pour obtenir son empreinte emplois en France (EEF = 0,1), il faut diviser ce chiffre (310) par le nombre d'unités produites par an pour le marché français (5% de 650 millions). Ainsi, 10.000 briquets Bic vendus en France correspondent à 0,1 emploi en France.



© BIC

* Les briquets BIC sont également fabriqués en Espagne. Pour voir si un BIC a été fabriqué sur le site de Redon, il suffit de chercher la mention « Made in France » sur le briquet.

2. Le calculateur d'empreinte économique personnelle

empreinteconomique.com

Pour aider les consommateurs à mieux comprendre les impacts de leurs dépenses, l'observatoire de la consommation responsable mescoursespourlaplanete.com, créé fin 2007, lance le premier calculateur en ligne de l'empreinte économique de nos achats, avec le soutien de MIF Expo, La Camif, Mustela, So Local, LSA et Alternatives Economiques.

A partir des montants d'achats (annuels, mensuels ou hebdomadaires) renseignés dans 10 catégories de produits, le calculateur évalue tous les impacts sur l'emploi et l'économie en France. L'internaute doit aussi renseigner la part d'achats made in France s'il la connaît, sinon le calculateur prend par défaut la moyenne nationale sur la catégorie en question.

Le simulateur permet également de réaliser le calcul sur un produit en particulier, avant de réaliser un achat par exemple. Ainsi, si nous simulons l'impact de l'achat d'un polo fabriqué en France à hauteur de 90% de sa valeur et qui coûterait 70€ TTC, le simulateur nous indique alors que l'empreinte économique totale de cet achat s'élève à 129€, qu'il aurait été de 137€ si le polo avait été créé à 100% de sa valeur en France, et que si 1 608 personnes choisissent d'en acheter un, alors ce serait un emploi en France sur un an qui serait créé :



© empreinteconomique.com

Ce calculateur est fondé sur l'outil LOCAL FOOTPRINT® développé par le cabinet spécialisé en développement durable UTOPIES, qui permet de mesurer l'impact et les retombées d'une dépense sur un territoire. Cet outil utilise comme « moteur » les matrices Input-Output qui ont valu le Prix Nobel d'économie à Wassily Leontieff en 1973.